

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 82 (1985)
Heft: 3

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet du président

Ouf! un gros souci de moins! C'est ce cri du cœur que poussa ton président à l'issue de la séance de la Commission de vérification des comptes de la SAR pour l'exercice 1984, qui s'est tenue le samedi 9 février à Lausanne.

Le déficit budgétaire de Fr. 11 355.– a été ramené à Fr. 4 265.40, soit une diminution de Fr. 7 089.60.

Pourtant, nul ne pourra alléguer que le ménage du Comité central SAR n'a pas été tenu comme il se devait, et personne ne pourra insinuer que la vie de notre Société romande d'apiculture ait été perturbée par d'éventuelles coupes sombres. A aucun moment pendant l'exercice écoulé il n'y eut péril en la demeure ou manquements flagrants dans les attributions des divers dicastères.

Pour ton information surtout, cher Ambroise de la SAR qui n'auras pas l'occasion de participer à l'Assemblée des délégués du samedi 16 mars prochain, je me fais un devoir de porter à ta connaissance les principaux points qui feront l'objet de prises de position par les participants qui te représenteront à la prochaine assemblée de Lausanne.

Sera traitée une nouvelle fois, la question de ta cotisation SAR, cette sorte de boomerang qui, an-

née après année, nous cingle à tous le visage!

L'an dernier notre cotisation annuelle fut portée de 16 fr. à 20 fr. Il faut que tu te souviennes que dans ce montant de 20 fr. sont compris, en sus de tous les avantages de ton appartenance à la société vieille de 107 ans, l'abonnement au Journal Suisse d'Apiculture et l'assurance responsabilité civile de chacun des membres de la Société romande d'apiculture, propriétaire d'abeilles portant aiguillon!

Il n'était malheureusement pas prévisible lors de notre Assemblée des délégués du 17.3. que le 26 septembre 1984 l'imprimerie éditant notre journal nous annoncerait une augmentation de 6% du coût de notre revue menseulle.

Il n'était pas prévisible non plus le 17.3.1984 qu'à mi-octobre 1984 la Compagnie d'assurance Winterthour qui couvre en RC non seulement les apiculteurs romands mais aussi nos collègues alémaniques et nos amis tessinois (via la Fédération suisse des sociétés d'apiculture à laquelle nous sommes rattachés) allait nous faire la désagréable surprise de porter la prime annuelle de 4350 francs à 9600 francs.

Je ne relèverai pas les autres augmentations intervenues durant

l'année écoulée. En simplifiant mon information je te ferai remarquer que le trou creusé dans notre caisse SAR par l'augmentation du coût du journal et la prime d'assurance RC se traduira dans les comptes du prochain exercice ou plutôt de l'exercice en cours par une somme de Fr. 9000.- environ.

Comprends-moi bien, cher Ambroise, qui ne seras pas au Rond-Point de Beaulieu le samedi 16 mars prochain: puisque tu as accepté sans trop de réticence l'augmentation de la cotisation demandée l'an passé, le président SAR en premier, les membres du Comité Central avec lui, se veulent objectifs et raisonnables. Ils s'abstiendront de te demander, cette année-ci, une nouvelle augmentation de cotisation.

Il te faut cependant savoir que les membres de la commission de gestion, Messieurs :

Cousin, avec la précision et la sagesse d'un horloger à la retraite, **Coquoz**, avec la clairvoyance d'un expert-comptable d'âge mûr, **Juilland**, avec le bon sens et la psychologie d'un enseignant du degré secondaire ont estimé, après un examen sérieux de la situation financière de notre Société romande d'apiculture, qu'une adaptation automatique du montant de la cotisation actuelle, à l'indice du coût de la vie établi par l'Ofiamt pourrrait être une formule à adopter pour assurer l'avenir de la SAR en t'évitant des tracas inutiles.

Une telle adaptation automatique de la cotisation serait basée sur l'indice de 105.1 points au 31.12.1984. Ainsi, le montant de notre cotisation annuelle de Fr. 20.- augmenterait ou diminuerait de Fr. 1.- (éventuellement Fr. 2.-) chaque fois que ce nombre de points (indice suisse des prix à la consommation) varierait de 5 (soit vers le haut, soit vers le bas). L'adoption d'un tel procédé devrait supprimer tant de discussions fastidieuses et écarter le spectre tellement désagréable des chiffres rouges.

Voilà, mon cher Ambroise, le point le plus épineux sur lequel devront se prononcer celles et ceux que tu as désignés pour participer et te représenter à l'Assemblée des délégués SAR du 16 mars 1985.

Lors de cette rencontre, nous parlerons aussi d'Apimondia. Il s'agit de l'organisation faîtière de l'apiculture mondiale. Tous les deux ans, les années impaires, un congrès rassemble tous ceux parmi les apiculteurs du monde qui ont l'envie, le temps et les moyens pour délibérer sur des intérêts communs, en l'occurrence sur des problèmes apicoles, bien sûr!

D'aucuns ont émis le désir que l'un de ces prochains congrès Apimondia soit organisé dans notre Helvétie. Deux à trois mille congressistes séjourneraient pendant une quinzaine ou une vingtaine de jours en Suisse et ils visiteraient notre pays.

Nous serions heureux d'offrir

notre hospitalité et montrer les beautés de notre patrie à tant de collègues apiculteurs venus du monde entier, mais voilà... pour réaliser un si grand projet, il faudrait encore parler argent ou plutôt cotisation supplémentaire. Cela devrait servir à épouser un déficit inévitable que comporte ce genre de manifestation. Nos collègues d'Outre-Sarine et nos amis d'Outre-Gothard ont déjà voté la création d'un Fond Apimondia par le versement d'une cotisation extraordinaire d'un franc par membre et par an. Puisque la Société romande d'apiculture est affiliée à la Fédération suisse des sociétés d'apiculture, le problème de solidarité est posé. C'est pourquoi, le 16 mars prochain, les délégués SAR devront encore donner leur avis sur ce problème «Congrès Apimondia suisse».

Lorsque ces décisions auront été prises, nous renouvelerons le mandat de trois membres du CC, nous nous donnerons un président d'honneur SAR puis nous échangerons nos points de vue sur les «vœux des sections» et les «divers».

Quant tout aura été dit ou répété, nous passerons à table. C'est alors surtout que nous constaterons que l'A.D. SAR ressemble étrangement à une grande ruche très active en ce tout premier printemps! Ça bourdonne... ça bâgarre... ça pique... mais ça travaille... ça compose...

Nous nous souviendrons aussi

que pour calmer ces esprits divers et bouillonnants, ces mentalités différentes, ces idées qui s'entrechoquent, ces velléités de résistance, rien ne vaut un bon repas.

Ce n'est un secret pour personne que pour éviter toute surprise désagréable entre abeilles que l'on rassemble il suffit de remplir le nourrisseur de bon sirop de sucre. Quel dommage que notre Assemblée des délégués SAR ne puisse s'ouvrir au début d'un banquet pour se terminer avec les pousse-café!

Quoi qu'il en soit, malgré les divergences qui se renouvellent année après année nous ne nous quitterons pas avant d'avoir dégusté:

le consommé aux légumes
l'épaule de veau rôtie aux herbes
les nouillettes au beurre
les épinards en branches
la coupe des bois ou le fromage de Gruyère
les cafés seront servis en tasse et à volonté.

Tout cela pour le prix de Fr. 28.50 service compris.

A. Fournier

A VENDRE

Quelques nucléis avec reines carnioliennes fécondées en station. Souches précoces. A disposition : fin avril-début mai.

S'adresser: Robert de Vries.

Attention nouvelle adresse: Les Neyers, 1880 Bex, tél. (aux heures des repas) 025/63 31 85.